Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Préparatifs de réception à Prague du commandant de la Bohême, le feld-maréchal baron Joseph Philippovich. — Bibliographie. — Petite chronique. — Mutations dans le personnel de l'armée I. et R. — Pièces officielles. — Annonces.

Oesterreichisch-ungarische wehr-zeitung « Der Kamerad ». Sommaire du numéro du 14 décembre : Le vote des dix-huit. — Publications de la section historique militaire. — Nouvelle stratégie libre. — La partie militaire de l'exposition universelle de Paris. — Chronique. — Etranger. — Pièces officielles. — Mutations. — Feuilleton. — Annonces.

Boletin de administracion militar — Sommaire du n° du 18 décembre : Les forces de l'Afghanistan. — Chronique. — Ordres et circulaires. — Loi de remplacement dans l'armée. — Statistique.

Galeria militar contemporanea. — Sommaire du numéro du 1er décembre : Humbert Ier, par Gomes Percheiro. — L'armée et le commandement en chef, par Melquiades Sobral. — Conférences militaires (suite), par le capitaine Celestino de Sousa. — Bibliothèques militaires en France. — L'armée du Portugal, idée générale sur les bases de son organisation, par Augusto Gamboa. — Chronique : l'infanterie brésilienne ; marche de résistance de la cavalerie italienne ; pigeons messagers ; guerre d'Orient. — Expédition.

(A suivre.)

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Vaud. — Sur le vu de certificats de capacité délivrés en vertu de l'art. 40 de la loi d'organisation militaire, le Conseil d'Etat a promu :

a) Au grade de capitaines d'infanterie (fusiliers), MM. les 1ers lieutenants Frédéric Dubrit, à Lausanne, et Hermann de Vallière, à Vevey.

b) Au grade de 1er lieutenant d'infanterie (carabiniers), M. Gustave Delapraz, à Villeneuve ;

c) Au grade de 1er lieutenant d'infanterie (fusiliers), MM. les lieutenants Jules Duvoisin, à Orges, et Jean-Samuel Porchet, à Lucens.

M. le 1er lieutenant d'infanterie Vuagnaux, à Lausanne, a été nommé instructeur du corps des cadets, en remplacement de M. le 1er lieutenant Secretan, démissionnaire.

France. — Les exercices pratiques pour l'instruction des officiers qui suivent les cours de l'Ecole militaire supérieure, sont indiqués dans le tableau suivant, qui contient l'indication sommaire des voyages et excursions des officiers-élèves de l'Ecole, ainsi que des études spéciales qu'ils ont dû rédiger après chaque voyage ou excursion.

1er *voyage.* — Voyage aux écoles à feu d'artillerie dans les polygones de Calais, Fontainebleau, Orléans, Châlons sur-Marne, Bourges, Bourgoin, Pontarlier, Castres et Tarbes.

Les officiers-élèves avaient à établir les travaux suivants pendant les écoles à feu :

1° Les mêmes rapports que ceux qui sont demandés aux capitaines-commandants de batterie et à l'officier d'observation ;

2° Un rapport sur les travaux de la commission d'expérience à laquelle était attaché l'officier (nouvelles fusées, nouveaux obus à balles, etc.) ;

3° Un journal relatant tous les exercices à feu exécutés par le régiment d'artillerie pendant le séjour de l'officier ;

4° Une description rapide, avec croquis, des dispositions permanentes ou transitoires du champ de tir adoptées pour assurer l'exécution des écoles à feu ;

5° Un compte-rendu sommaire, appuyé de croquis, de tous les exercices de mise en batterie en terrains variés auxquels l'officier a assisté.

Les colonels d'artillerie ont établi des rapports sur les officiers-élèves qui avaient été détachés dans leur régiment.

2e *voyage.* — Voyage aux places fortes de :

Verdun, place et forts de St-Michel, de Belleville, de Tavanne, de Souville, de la Chaume, de Regret ;

St-Michel, fort du camp des Romains ;

Toul, place et forts du mont St-Michel, d'Ecrouves, de Domgermain, du Tillot ;

Belfort, place et forts du Salbert, des Hautes-Perches, des Basses-Perches, du Bosmont, du Château, de Giromagny ;

Langres, place et forts de Dampierre, de St-Menge, de la Bonnelle, du Coquelot ;

Dijon, forts d'Asnières, de Sennecey, de la Motte-Giron, du Mont-Afrique.

Tous ces ouvrages ont été visités par les officiers-élèves, sous la direction des colonels directeurs du génie ; les études de détail étaient faites avec le concours des officiers du génie chargés de la construction des forts.

Chaque officier-élève avait comme travail à fournir, l'étude d'un fort à son choix.

3e *voyage.* — Des levés topographiques ont été exécutés dans les environs de Sedan, Donchery, Laon, Mons-en-Laonnois, Urcel, Moret, St-Mamès, Vernon, Ecuelles.

Chaque officier-élève a dû lever un carré de 2 kilomètres de côté à l'échelle du 1/20,000.

4e *voyage.* — Un voyage d'état-major a été exécuté sous la direction des colonels d'état-major de l'état-major général et des officiers du cadre de l'Ecole de guerre.

Chacun des voyages a duré huit jours. Ils ont été exécutés dans les environs de Paris. Voici quelques itinéraires :

1° Paris, Louvres, Chantilly, Creil, Senlis, Le Plessis-Belleville, Meaux, Lagny, Paris ;

2° Paris, Pontoise, Méru, Auteuil, Gisors, Magny, Mantes, Poissy, Paris.

Chaque groupe d'officiers constituait les cadres principaux d'une division avec tous ses services.

Chaque officier-élève devait établir par écrit, sur le terrain, tous les ordres de mouvements et de manœuvres. A la fin de la journée, tous ces dossiers étaient réunis pour être ensuite corrigés par les professeurs de l'Ecole.

Un détachement des dragons casernés à l'Ecole militaire faisait le service des correspondances. Les cavaliers de remonte de l'Ecole militaire supérieure suivaient la colonne et étaient chargés de soigner les chevaux des officiers de l'Ecole. Un sous-intendant, détaché par le ministre de la guerre, assurait tous les détails d'administration de cette petite colonne.

5e *voyage.* — Les officiers-élèves ont été répartis entre les différents corps d'armée suivants :

1er corps, 6e, 7e, 8e, 9e, 14e, 15e, 16e, 17e, à l'époque des grandes manœuvres.

Les officiers-élèves ont eu à remplir toutes les fonctions d'état-major ; d'autres ont été attachés aux corps de troupes de toutes armes.

Chacun d'eux a dû fournir les travaux suivants :

1° Etablissement journalier du journal de marche de la fraction à laquelle il était attaché ;

2° Rapport sur les manœuvres du corps auquel il était attaché (mouvements de troupes, cantonnements, administration, etc.).

Des rapports ont été adressés au ministre sur les officiers-élèves par tous les chefs sous les ordres desquels ils se sont trouvés pendant les manœuvres d'automne.

6e *excursions diverses.* — Outre ces voyages d'instruction, les officiers-élèves ont fait, pendant le courant de l'année, plusieurs excursions très instructives au point de vue militaire :

a) Visite au parc de Satory, sous la direction du colonel du 1er régiment du génie, pour assister :

A des expériences de l'emploi de la dynamite ;

A des exercices de construction de ponts construits par le 1er régiment du génie ;

A l'attaque et à la défense de l'ouvrage des Docks garnis de défenses accessoires ;

A la guerre de mines.

b) Visite à la manutention du quai de Billy et aux ateliers de M. Godillot (confections militaires). Ces deux visites ont été faites sous la direction des professeurs d'administration.

c) Constructions de lignes de télégraphie de campagne, sous la direction de l'inspecteur des lignes télégraphiques, directeur de télégraphie d'armée.

d) Enfin, pendant tout l'été, les officiers de l'Ecole sont allés dans les environs de Paris, à raison de deux ou trois fois par semaine, pour faire des exercices pratiques de tactique des trois armes, sous la direction des officiers du cadre de l'Ecole.

Il paraît que, l'année prochaine, l'Ecole militaire supérieure sera transférée pendant trois mois au camp de Châlons, pour y faire des exercices pratiques de tactique des trois armes. Des régiments de toutes armes y seront dirigés à cet effet. Ces troupes ne pourront que gagner à des manœuvres qui seront exécutées avec des cadres très nombreux. Le projet est à l'étude au ministère de la guerre.

— La *France* donne les détails ci-après sur un conflit franco-tunisien, qui menacerait, vu les circonstances générales de l'Europe et de l'Orient, de prendre du sérieux :

Ce conflit aurait été soulevé à l'occasion de l'application des clauses d'un contrat passé entre le bey de Tunis et le comte de Sancy, ressortissant français, à l'effet de fonder en Tunisie de vastes haras, et du refus opposé par le bey de faire, sur la demande M. de Sancy, ordonner une enquête pour constater l'inexécution des clauses du contrat. Le bey refusa l'enquête ; M. de Sancy porta plainte au consul français, qui la demanda officiellement au gouvernement tunisien. Nouveau refus de ce dernier ; plainte du consul général à Paris ; envoi par M. Waddington d'une note au gouvernement tunisien, exigeant que l'enquête fût faite..

Le gouvernement tunisien répond à cette note, non-seulement par un refus absolu, mais encore en déclarant que le 9 décembre, à 8 heures du matin, il enverrait des officiers reprendre d'autorité les terres et les haras du comte de Sancy ; et cela au mépris des traités passés avec les gouvernements européens et qui interdisent de la façon la plus formelle aux autorités tunisiennes de pénétrer dans *une propriété européenne quelconque sans l'autorisation et sans l'assistance du consul du propriétaire*

M. Roustan, chargé d'affaires français, prévint par écrit le gouvernement tunisien que s'il exécutait sa menace, il élèverait le conflit le plus grave avec son gouvernement, et l'avertit en même temps qu'il ferait assister le comte de Sancy d'un officier de son consulat et de ses janissaires avec l'ordre de s'opposer par la force à la violation d'une propriété française. Le gouvernement tunisien passa outre. Le jour indiqué une bande d'officiers tunisiens se rendirent chez M. de Sancy et ne se retirèrent que sur la déclaration formelle que le comte de Sancy et les représentants du consulat étaient prêts à les repousser par la force.

La *France* garantit l'exactitude de ces détails et ajoute que les ministres des affaires étrangères et de la marine prennent leurs mesures pour obtenir réparation. Il est question de l'envoi de la flotte cuirassée de la Méditerranée devant Tunis.

— M. le général de division Lecointe vient d'être appelé par un décret inséré dans le *Journal Officiel*, au commandement du 17e corps d'armée à Toulouse, en remplacement de M. le général de Salignac-Fénelon, décédé.

M. le général Lecointe, qui durant la guerre de 1870-1871 faisait partie de l'armée du général Faidherbe, a joué un rôle brillant à la bataille de Bapaume. Il a été nommé divisionnaire en février 1871. C'est, assure-t-on, un des chefs militaires qui comprennent avec le plus d'intelligence la nécessité du progrès et des réformes à accomplir dans l'état militaire et qui se soient voués à la tâche avec le plus de zèle.

Il serait remplacé au corps d'armée du général Clinchant par le général Billot.

Afghanistan. — Une dépêche de Kurum donne une analyse de la proclamation de la guerre sainte par l'émir, dont l'original a été trouvé à Peïwar. Elle est rédigée en persan.

Dans ce document, Sheere-Ali déclare qu'après plusieurs années d'efforts il a réuni tous les éléments nécessaires à la guerre et qu'il est prêt désormais à la faire.

Tous les fidèles qui tomberont dans les combats, dit l'émir, iront tout droit au paradis, et le paradis sera également la récompense des riches qui fourniront de l'argent et des armes pour la continuation de cette lutte sacrée. L'émir n'a jamais envahi un territoire sans juste cause, comme le font actuellement les Anglais.

Les soldats pourront aller se placer cent fois à la bouche des canons, si leur heure n'est pas venue ils en reviendront indemnes ; si au contraire l'heure est sonnée, ils mourront sur-le-champ. Pourquoi donc auraient-ils peur? L'émir les considère tous comme ses enfants; par conséquent leur devoir est de se battre pour lui. C'est une grande honte et un péché que de recevoir des sommes d'argent des infidèles.

La proclamation est émaillée de citations tirées du Coran et elle est signée par le secrétaire militaire de l'émir. Elle est datée du mois de shawal, l'an 1295 de l'hégire, entre le 12 octobre et le 11 novembre de la présente année.

Angleterre. *Boucliers en acier pour pièces de campagne.* — Sir William Armstrong vient de mettre à exécution un nouveau projet du colonel Brackenbury, d'après lequel il serait possible d'augmenter notablement l'efficacité de l'artillerie de campagne en munissant les pièces de boucliers d'acier très-portatifs et assez résistants pour protéger les servants contre le tir de l'infanterie, et même, dans certains cas, contre l'éclatement des shrapnels

Les expériences ont été conduites de la manière suivante : on a pris 4 petits boucliers d'acier trempé de 1 $^1/_8$ dixième de pouce ($3^{mm},81$) d'épaisseur, placés obliquement de manière à former une surface angulaire présentant plus de résistance. Ils avaient 5 pieds ($1^m,52$) de hauteur sur 2 $^1/_2$ pieds de large ($0^m,76$). Mais la hauteur était insuffisante et aurait dû être portée à 8 pieds ($2^m,44$). Chaque bouclier pesait un quintal (112 livres = 50k,802) et pouvait être manœuvré par 2 hommes. L'ouverture ménagée entre les deux boucliers pour le tir, ayant paru trop grande, avait été fermée en haut et en bas par deux pièces ne découvrant que la bouche du canon. On pouvait craindre que l'ouverture ainsi ménagée ne servit de cible à l'ennemi ; pour rendre le but moins visible, on avait peint le bouclier en couleur ardoise, et à 800 yards ($731^m,50$), il était tout à fait invisible.

Le tir contre l'appareil ainsi disposé s'effectua avec une mitrailleuse Gatling tirant à 500 yards ($457^m,20$) un projectile plus lourd que la balle du Martini-Henry. L'examen de la plaque montra que, malgré plus de 200 atteintes, dont plusieurs à la même place, pas une balle n'avait traversé. On observa les mêmes résultats à 300, 200 et même 100 yards (274, 183 et 91 mètres).

Un canon de campagne nouveau modèle mis en batterie à 800 yards ($731^m,50$), tira successivement des obus ordinaires et des shrapnels munis de fusées à concussion. Les balles des shrapnels furent arrêtées ainsi que les petits éclats des obus ; deux gros éclats traversèrent, et les obus de plein fouet, ayant traversé également, n'éclatèrent qu'à une distance assez considérable des boucliers.

Il ne faudrait pas arguer du poids de ces boucliers pour repousser un mode de protection si efficace, car une seule voiture supplémentaire par batterie suffirait pour le transport des boucliers des six pièces. (*The Times.*)

Russie. — Une ambassade chinoise de 20 personnes, vient de quitter Paris pour se rendre à St-Pétersbourg où elle est chargée d'une mission extraordinaire et belliqueuse. Elle doit régler plusieurs questions importantes et, parmi celles-ci, exiger la restitution du cercle de Kouldja qui appartient à la Chine, mais que la Russie occupe provisoirement depuis 1871.

Italie. — Nous croyons intéressant de donner à nos lecteurs, d'après « l'*Avenir militaire*, » quelques détails sur la marche de résistance exécutée au commencement de ce mois par un groupe d'officiers du 5e régiment de cavalerie (Novare). Ces officiers, au nombre de 9, capitaines et lieutenants, sont partis de Milan le 3 novembre à 5 heures du matin montés sur leurs chevaux d'armes. Le tour de force qu'ils se proposaient était de faire 500 kilomètres en 5 jours, et l'itinéraire choisi

était le suivant : le 3 novembre, Milan-Bergame-Rovato ; le 4, Rovato-Brescia-Verone ; le 5, Verone-Mantoue-Modène ; le 6, Modène-Reggio-Parme-Plaisance ; le 7, Plaisance-Pavie-Milan. Partout où, sur leur passage, ces intrépides cavaliers rencontraient une garnison de leur arme, le plus cordial accueil leur fut fait, notamment à Vérone, où le colonel du 14e régiment leur fit escorte jusqu'à Villafranca avec tous les officiers libres de service. Deux officiers restèrent en arrière dès les premiers jours ; la dernière étape, la plus longue (115 kilom.) faite par une pluie incessante et par une journée où la nuit vint fort vite, fut fatale à quelques autres cavaliers qui restèrent en arrière, au moment d'atteindre le but, afin de ne pas pousser leur monture à bout. Trois officiers sur les 9, arrivèrent à Milan le 7 novembre avant minuit, en avance par conséquent de 5 à 6 heures sur le délai fixé, et furent reçus par leur colonel qui s'était porté à leur rencontre avec tous les officiers du régiment « Les officiers, dit l'*Italie*, qui ont tenté l'expérience n'entendaient pas démontrer les qualités du cheval italien, car, parmi les chevaux partis, il y en avait de toutes races.

» Le but qu'ils se proposaient était surtout militaire. Ils voulaient savoir jusqu'à quel point ils pouvaient compter sur les forces de leurs chevaux, pris au dépourvu, sans entraînement préalable. Il n'y a personne qui ne voie combien ces exercices présentent d'utiles enseignements aux officiers de cavalerie. Les officiers partis méritent donc tous des éloges, ceux qui sont arrivés et les autres. Du reste ce genre d'exercice équestre n'est pas chose nouvelle pour les officiers du régiment de cavalerie Novare. Quatre d'entr'eux, en décembre dernier, vinrent de Saluces à Milan de la même façon, en passant à la nage un bras du Tessin. » Les officiers de cavalerie dans l'armée italienne font des efforts très-considérables pour développer les aptitudes équestres et l'instruction militaire de leurs escadrons.

AVIS

La *Revue militaire suisse* continuera à paraître en 1879 comme du passé.

Sa rédaction a été réorganisée et renforcée par le concours assuré de plusieurs collaborateurs de diverses armes.

Malgré l'augmentation des frais de poste, le prix de l'abonnement restera le même, soit:

Pour la Suisse, 7 fr. 50 par an.

Pour les pays de l'Union postale, 10 fr.

Pour les autres pays, 15 francs.

Les personnes qui ne renverront pas l'un des deux premiers numéros de l'année seront censées abonnées.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE AD. BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.